

21 novembre 2001

01.164

Interpellation Jean-Nathanaël Karakash**Le Val-de-Travers aux oubliettes?**

La promotion économique cantonale a récemment édité une brochure intitulée "Welcome to the Canton of Neuchâtel". Cette publication est destinée à celles et ceux qui sont sur le point d'emménager en terres neuchâteloises et fournit diverses informations pratiques, ainsi qu'un aperçu des loisirs offerts dans le canton. Le contenu de cette brochure, certes fort attrayante par ailleurs, nous laisse songeur. Songeur quant à la sincérité des propos de la promotion économique, toujours prête à assurer le Val-de-Travers de son soutien.

Que l'on ait oublié l'aérodrome de Môtiers dans la section consacrée à l'aviation, passe. Que le cinéma de Couvet ne soit pas listé entre ceux des villes, passe encore. Qu'aucune table vallonnaise ne figure au chapitre des restaurants, cela devient un peu indigeste. Mais que les musées industriels, des Mines d'Asphalte, Rousseau ou des sources de l'Areuse soient purement et simplement ignorés, que les patinoires de Fleurier et des Ponts-de-Martel soient oubliées et que la Robella ne trouve place entre Vue-des Alpes, Tête-de-Ran, Bugnenets et Crêt-du-Puy, on croit rêver!

Et alors, on se dit que, non, ils n'ont pas pu... Et on consulte la liste des piscines couvertes du canton pour constater que le centre sportif régional sera la cerise sur le gâteau des absents!

Le Conseil d'Etat pense-t-il que sa promotion économique a su ménager les susceptibilités vallonnaises? Sinon, pense-t-il que c'est par manque de connaissance du Val-de-Travers, ou par une volonté délibérée?

Plus sérieusement, serait-il envisageable de prier la promotion économique de contribuer à promouvoir l'image de l'ensemble de notre canton, et ce particulièrement auprès des nouveaux habitants de ce canton?

Nous interpellons le Conseil d'Etat et le prions, s'il adhère à notre stupéfaction, de prendre toutes les mesures nécessaires afin de modifier cette brochure pour sa prochaine édition.